

Association Foncière Pastorale d'ARANC

Mairie

01110 ARANC

Compte rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 04.05.2023

Le quorum n'étant pas atteint l'Assemblée Générale est à nouveau convoquée dans l'heure qui suit.

Pour information nous sommes 117 adhérents pour un total de 146 voix. Le quorum est de 73 voix.

Ce jour 14 présents représentent 48 voix.

Le Président Jacques Oraison déclare l'Assemblée Générale ouverte à 19h.

Le Président accueille les propriétaires, il rappelle l'ordre du jour :

1 Rapport moral

2 Rapport financier

3 Vote du compte de gestion et du compte administratif 2022

4 Vote du budget primitif 2023

5 Renouvellement du bureau

6 Questions diverses

1 Rapport moral.

Le Président présente le rapport moral.

Les travaux de broyages ont été réalisés les 22/23 mars 2023, par l'entreprise MEGRET. Nous avons obtenu en décembre 2022 l'accord pour le dossier de subvention. Les factures seront payées dès transmission du budget primitif à la trésorerie, après validation des services de la DTT. La SEMA pourra alors compléter le dossier de demande de solde des subventions.

Mrs Lagnieu Guy et Roger nous ont informés par courrier, qu'ils arrêteront leur activité au 31 décembre 2023. Leur Convention Pluriannuel de Pâturage prend fin automatiquement. Nous avons décidé de faire rentrer un nouvel exploitant à partir de 2025.

Afin de réorganiser l'exploitation des terrains, la CPP EARL La Ferme Des Lésines représentée par M. Violet, ne sera pas renouvelée par tacite reconduction. Ainsi que la CPP Ma Ferme BIO, représentée par M. Dagnès, ne sera pas renouvelée par tacite reconduction. Ces deux entreprises recevront une notification par LR/AR, 6 mois avant l'échéance.

Pour l'année 2024, les 6 hectares exploités par les frères Lagnieu seront entretenus, soit par le biais d'une vente d'herbe (location d'un an) soit par le biais d'un prêt à usage. Décision sera prise par le comité syndical en concertation avec la chambre d'agriculture.

Le Président soumet au vote le rapport moral

Pour 48 voix, contre 0, abstention 0, le rapport est validé à l'unanimité.

2 Rapport financier.

Le Trésorier Daniel MATHIEU présente le rapport financier.

Le Président soumet au vote le rapport financier :

Pour 48 voix, contre 0, abstention 0, le rapport financier est validé à l'unanimité.

3 Vote du compte de gestion et du compte administratif de 2022.

Le trésorier rappelle que ces deux comptes sont identiques, le compte de gestion est émis par la Trésorerie d'Oyonnax et le compte administratif est émis par l'AFP.

Les dépenses d'investissements s'élèvent à : 0

Les recettes d'investissements s'élèvent à : 2 520,48

Résultat : 2 520,48

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à : 379,23

Les recettes de fonctionnements s'élèvent à : 7 526,63

Résultat : 7 147,40

L'excédent de clôture est de : 9 667,88

Le Président soumet au vote le compte de gestion 2022 :

Pour 48 voix, contre 0, abstention 0, le compte de gestion 2022 est validé à l'unanimité.

Le Président soumet au vote le compte administratif 2022 :

Pour 48 voix, contre 0, abstention 0, le compte administratif 2022 est validé à l'unanimité.

4 Vote du budget primitif 2023

Le Trésorier présente le budget primitif pour 2023.

Dépenses de fonctionnement prévues : 1 070

Recettes de fonctionnement prévues : 2 620

Dépenses d'investissement prévues : 3 900

Recettes d'investissement prévues : 1 779

Le Président soumet au vote le budget primitif 2023 :

Pour : 48 voix, contre 0, abstention 0, le budget primitif 2023 est approuvé à l'unanimité.

5 Renouveau du bureau.

Le Président rappelle que chaque année le bureau doit être renouvelé pour 1/3.

Sont démissionnaires : Dominique BESSON, Lionel TALON, Hélène ORAISON.

En l'absence de candidature, les trois membres sont réélus à l'unanimité des présents.

6 Questions diverses.

Le Président rappelle le travail des bénévoles pour la mise en valeur de notre vallée.

M. Daniel MATHIEU souhaite qu'une somme soit allouée chaque année au broyage des zones peu pentues.

Le Président souhaite engager une réflexion sur la préservation de l'eau de source dans les parcs de l'AFP, et d'étudier les possibilités de remise en état d'un ancien captage avec l'appui technique du SR3A et de la SEMA.

Il est 20h30, le Président déclare la séance levée.

La secrétaire Valérie COUPE-LEVIGNE

A handwritten signature in black ink, reading "Valérie Coupe-Levigne", written in a cursive style.